Table des matières

Remerciements	3
Sommaire	5
Préface par <i>Alexis Deswaef</i>	7
Avant-propos par Olivier Stein	11
Introduction	15
I. Pourquoi ce manuel?	15
1. Pour connaître les pouvoirs de plus en plus étendus de la police	15
2. Parce que le "droit de connaître ses droits" n'est pas toujours garanti	
3. Parce que certains policiers abusent de leurs pouvoirs	
4. Parce que beaucoup de victimes d'abus policiers n'obtiennent pas justice	
5. Parce qu'un instrument de contrôle citoyen de la police est nécessaire	
II. A qui s'adresse ce manuel ?	
1. Monsieur et Madame Tout-le-monde	26
2. Travailleurs sociaux, personnel soignant, bénévoles en contact	
avec des publics fragilisés, étudiants, mouvements de jeunesse	
3. Militants et activistes de tous poils	
Journalistes, bloggeurs, travailleurs des médias, artistes Juristes, avocats et défenseurs des droits de l'homme	
III. Comment utiliser ce manuel ?	
1. Trouver rapidement une réponse à une question précise	
2. Naviguer au fil des questions et des chapitres	
Comprendre la règle grâce aux exemples en pagaille mais ne pas prendre tous les exemples pour la règle	
5. Consulter les notes en bas de page sans modération pour approfondir le sujet	
6. Réfléchir et préparer une stratégie grâce aux conseils en fin de chapitre)4
et au dernier chapitre du livre	33
7. Agir en utilisant les ressources du manuel	
8. Consulter un professionnel avec son manuel sous le bras	
IV. Avertissement : Comment ne pas utiliser ce manuel ?	34
Chapitre 1 : La police belge, mode d'emploi	37
I. Faire connaissance avec la police	38
1. Que fait la police?	
2. Quelles sont les priorités de la police?	40
3. Qu'est-ce qu'un policier?	
4. Quelle est la différence entre la police locale et la police fédérale?	
5. La police doit-elle avoir des sections spéciales pour les jeunes ?	
6. La police est-elle au-dessus des lois?	
7. La parole des policiers vaut-elle plus que la mienne?	45

II. Faire connaissance avec les policiers	
8. Les policiers peuvent-ils me tutoyer?	
9. Comment parler à un policier?	47
10. L'uniforme fait-il le gendarme ?	48
11. Puis-je exiger de voir la carte d'un policier en uniforme?	48
12. Puis-je exiger de voir la carte d'un policier en civil?	49
13. Comment connaître le nom d'un policier?	
14. Comment reconnaître le grade d'un policier?	
15. Un policier peut-il agir en dehors de ses heures de service?	
16. Un policier local peut-il agir en dehors de "sa" zone de police?	
17. Combien gagne un policier?	
18. Les policiers peuvent-ils collecter des dons ou vendre des gadgets	
à leur profit ?	53
19. Qu'est-ce que les policiers apprennent à l'école ?	
, C 1	
Chapitre 2 : Liberté d'expression, de manifestation, de réunion	57
I. Droit de manifester et autorisation	
20. Ai-je besoin d'une autorisation pour organiser une manifestation	01
ou un rassemblement en plein air?	61
21. Quand et comment adresser une demande d'autorisation de manifester?	
22. Puis-je choisir la date de ma manifestation?	
23. Dans quels cas peut-on refuser l'autorisation de manifestation?	
24. Serai-je fiché par la police si j'ai demandé une autorisation de manifester?	
25. Puis-je organiser une contre-manifestation?	
26. Puis-je manifester où je veux?	
27. Peut-on m'imposer des conditions au déroulement de la manifestation?	
28. Dois-je prévoir un service d'ordre interne si j'organise une manifestation?	
29. Peut-on me considérer à l'avance comme responsable des incidents?	
30. Quel recours en cas de refus d'autorisation?	
31. Que faire si on m'assimile à tort à un extrémiste pour refuser la manifestation?	
II. Déroulement de la manifestation	
32. Qu'est-ce que je risque si je manifeste sans autorisation?	
33. La police peut-elle filtrer l'accès à une manifestation?	
34. Peut-on m'arrêter si je participe à une manifestation ou un rassemblement?	
35. Que puis-je faire pendant la manifestation?	
36. Qu'est-ce que je risque si on trouve des boulons ou un cocktail Molotov	/ 3
sur moi pendant la manifestation?	7/1
37. Puis-je me masquer le visage ?	
38. Puis-je nie masquer ie visage :	
39. Puis-je manifester tout nu?	
40. Peut-on me prendre en photo ou me filmer quand je participe	/)
à une manifestation?	75
41. Puis-je diffuser de la musique pendant la manifestation?	
42. Peut-on me contrôler et me fouiller quand je participe à une manifestation?	
43. Dans quels cas la police peut-elle disperser des manifestations?	
44. A partir de quand une manifestation devient-elle "armée" ou violente?	

45. Les policiers peuvent-ils disperser une manifestation au seul motif	
qu'elle n'a pas été expressément autorisée ?	
46. Les policiers peuvent-ils disperser une manifestation expressément interdite?	78
47. Les policiers peuvent-ils utiliser des armes à feu pour disperser une manifestation pacifique ?	90
48. Les policiers peuvent-ils me frapper avec leurs matraques et boucliers?	
49. La policie peut-elle me retenir sur les lieux de la manifestation?	
50. Quels sont les risques pour les organisateurs et manifestants	01
en cas de débordement?	82
III. Le droit de grève et la police	
51. Dois-je demander une autorisation pour organiser un piquet de grève?	
52. La police peut-elle intervenir pour briser une grève?	
53. La police peut-elle entrer dans l'entreprise occupée par les travailleurs ?	
54. La police peut-elle exiger ma carte d'identité si je participe	
à un piquet de grève ?	
55. Les policiers peuvent-ils faire grève ?	87
IV. Le droit de se réunir et de faire la fête	87
56. Dois-je avoir une autorisation pour organiser une réunion	
ou une soirée dansante?	
57. La police peut-elle m'obliger à terminer ma fête à deux heures du matin?	
58. La police peut-elle interdire l'accès de ma fête aux jeunes de moins de 16 ans?	
59. La police peut-elle interdire une réunion ou un événement culturel ?	
60. Peut-on interdire un spectacle considéré comme politiquement incorrect?	
61. La police peut-elle fermer un café, une salle de réunion ou de concert ?	
63. Peut-on entrer chez moi sans autorisation en cas de tapage nocturne?	
64. Peut-on interdire l'accès à une réunion politique à des jeunes de moins) 1
de 18 ans uniquement en raison de leur âge?	94
V. Affiches, tracts et autres moyens d'expression	
65. La police peut-elle m'interdire de faire signer une pétition?	
66. Ai-je besoin d'une autorisation pour distribuer un tract sur la voie publique?	
67. Dans quels cas je deviens délinquant en publiant ou distribuant un imprimé ?	
68. Peut-on m'empêcher de coller des affiches ?	
69. Qu'est-ce que je risque pour un tag ou un graffiti?	98
VI. Réagir face aux attaques contre ma liberté d'expression et de manifestation	99
70. Que faire si je reçois une proposition de sanction administrative?	
71. Que faire si on veut fermer mon lieu ou interdire mon événement culturel?	
72. Que faire si je suis victime d'atteintes illégitimes à ma liberté d'expression	
ou de manifestation ?	. 101
	100
Chapitre 3 : Contrôles d'identité	
I. Contrôle d'identité en général	
73 Qui peut contrôler mon identité ?	
74. Dans quels cas les policiers peuvent-ils contrôler mon identité?	. 108

75. Les policiers doivent-ils m'expliquer pourquoi ils me contrôlent?	109
II. Contrôles d'identité de "suspects"	109
76. Peut-on me contrôler si je suis recherché?	
77. Peut-on me contrôler si je suis le sosie de l'ennemi public n° 1?	109
78. Peut-on me contrôler si je prépare quelque chose de louche?	
79. Peut-on me contrôler uniquement parce que je discute au coin de la rue?	
80. Peut-on me contrôler trois fois par jour?	
81. Peut-on me contrôler uniquement parce que je fais la manche?	111
82. Peut-on me fouiller automatiquement si on contrôle mon identité?	112
III. Contrôles d'accès à certains lieux	112
83. La police peut-elle me contrôler si je veux entrer dans un lieu?	112
84. La police peut-elle me fouiller si je veux entrer dans un lieu?	
85. La police peut-elle me contrôler si je veux assister à un procès ?	114
IV. Menaces pour l'ordre public et chasse aux sans-papiers	
86. La police peut-elle organiser des contrôles systématiques?	
87. La police peut-elle faire la chasse aux sans-papiers?	115
V. Durée et privation de liberté pour vérifier l'identité	116
88. Dois-je remettre ma carte d'identité au policier?	116
89. Dois-je enlever mon casque, ma cagoule, mon voile ou ma burka?	116
90. Qu'est-ce que je risque si je n'ai pas ma carte sur moi?	117
91. Est-ce que je risque des sanctions si je cache mon identité?	118
92. Que faire si les policiers pensent que mon document d'identité est faux ?	
93. Combien de temps peut durer le contrôle ?	118
94. Que faire si on me prend pour un escroc qui a utilisé mon nom	
pour commettre des arnaques ?	
95. Dans quels cas le policier peut-il conserver ma carte ?	
96. Peut-on m'obliger à "circuler" ou à quitter les lieux ?	
VI. Contrôles d'identité et discrimination	
97. Peut-on contrôler uniquement les passants qui ont la peau plus foncée?	
98. Peut-on contrôler uniquement les passants plus jeunes ?	
VII. Réagir en cas de contrôle douteux	123
99. Que faire si je suis victime d'un contrôle d'identité abusif ?	123
Chapitre 4 : L'usage de la force par la police	125
I. La force de la police et ses limites	
100. Quand parle-t-on de contrainte ou d'usage de la force ?	
101. A quelles conditions la police peut-elle utiliser la force?	
102. Un policier peut-il me frapper uniquement parce que j'ai insulté sa mère?	
103. Un policier peut-il directement me plaquer au sol pour prendre	191
ma carte d'identité ?	132
104. Un policier peut-il s'asseoir sur moi pendant 35 minutes pour me maîtriser?	
105. Un policier peut-il lancer une grenade lacrymogène pour maîtriser	
un seul individu?	135
106. La police doit-elle m'avertir avant de passer à l'attaque ?	135

107. Peut-on me frapper si je me débats violemment?	135
108. Peut-on me frapper lorsque je suis déjà maîtrisé?	
109. Peut-on me frapper parce que j'ai commis un crime particulièrement grave?	136
110. Peut-on menacer de me faire très mal pour que je révèle où j'ai caché	
des otages ou des bombes?	136
111. Dans quels cas un chien policier peut-il m'attaquer?	136
II. Les menottes	137
112. Dans quels cas peut-on me passer les menottes?	
113. Peut-on me passer les menottes si j'ai moins de 18 ans ?	
114. Peut-on serrer les menottes pour me faire mal?	
III. Les armes de la police	
115. Quelles armes les policiers peuvent-ils utiliser?	
116. Peut-on laisser un policier dangereux avec son arme?	
117. Un policier peut-il garder son arme en dehors de son service?	
118. Dans quels cas les policiers peuvent-ils utiliser des pistolets électriques ?	
119. Dans quels cas un policier peut-il utiliser son arme à feu ?	
120. Doit-on d'abord tirer un coup de semonce avant de tirer?	
121. Peut-on me tirer dessus si je sors une arme de ma poche?	
122. Peut-on tirer sur moi si je m'enfuis en voiture après avoir braqué	14)
une banque?	144
123. Peut-on me tirer dessus si j'attaque une ambassade ?	
124. Un policier peut-il dégainer son arme si je ne suis pas menaçant	177
ou recherché pour une infraction grave?	145
125. Les policiers peuvent-ils tirer si je les menace avec un jouet?	
126. Les policiers peuvent-ils me tirer dessus pour m'arrêter?	
127. La police peut-elle me tuer?	
128. Quand les policiers deviennent-ils tortionnaires?	
129. Dans quels cas les policiers deviennent-ils abuseurs?	
130. Dois-je prouver que les policiers ont dépassé les bornes si je suis violenté?	
IV. Quelques obligations souvent oubliées des policiers en cas de violence	
131. Un policier doit-il empêcher son collègue de me frapper injustement ?	
132. Un policier doit-il dénoncer son collègue trop violent ?	
133. Un policier peut-il refuser un ordre lui demandant d'être violent ?	
134. Les policiers sont-ils obligés d'appeler un médecin si je suis blessé?	
V. Réagir en cas de violences policières	
135. Schéma : la force utilisée par la police est-elle ou non légale?	157
136. Dans quels cas ai-je le droit de me défendre	
si la police m'attaque illégalement?	
137. Que faire si je suis victime de violence policière?	159
Chapitre 5 :Arrestations	165
-	
I. Liberté et privations de liberté	
138. Dans quels cas peut-on m'arrêter?	
139. Peut-on m'arrêter dans une église, un temple ou une mosquée ?	169

140. Peut-on m'arrêter si ce n'est pas absolument necessaire?	1/0
II. Arrestations administrative et judiciaire	171
141. Quelle est la différence entre une arrestation administrative	
et une arrestation judiciaire?	171
142. Peut-on m'arrêter si je n'ai commis aucune infraction?	
143. Peut-on m'arrêter si je participe à un sit-in dans un lieu public?	172
144. Peut-on m'arrêter si je chante dans la rue?	172
145. Peut-on m'arrêter si je transporte des produits chimiques ou des boulons ?	173
146. Peut-on m'arrêter si j'ai un "comportement suspect"?	173
147. Peut-on m'arrêter pour m'obliger à témoigner auprès d'un juge ?	
148. Peut-on m'arrêter si on me soupçonne d'avoir commis des infractions?	
149. Qu'est-ce qu'un flagrant délit ?	
150. Ai-je le droit d'essayer d'échapper à l'arrestation ?	
151. Dans quels cas les policiers deviennent-ils délinquants lorsqu'ils m'arrêtent ?	176
III Durée de l'arrestation	178
152. Combien de temps peut durer mon arrestation?	
153. Dans quels cas peut-on me garder plus de 24 heures?	
154. A partir de quand le délai de 12 ou de 24 heures commence-t-il à courir ?	
155. Comment puis-je contrôler la durée et les circonstances de mon arrestation	
IV. Informations et avocat	18/
156. Puis-je savoir pourquoi je suis arrêté et quels sont mes droits?	
157. Doit-on tenir compte de mon handicap?	
158. Quand puis-je savoir pourquoi j'ai été arrêté ?	
159. Puis-je prévenir un proche que je suis arrêté?	
160. Ai-je droit à l'assistance d'un avocat si je suis arrêté ?	
161. Devrai-je payer l'avocat pour son assistance au commissariat ?	
162. Est-ce que je sortirai plus vite si je renonce à l'avocat?	
V. Conditions de détention au commissariat	
163. Doit-on me donner à boire et à manger ?	
165. Ai-je le droit de prendre une douche?	192
si j'ai moins de 18 ans ?	102
167. Peut-on m'enfermer dans une cellule collective?	
168. Peut-on m'enfermer dans une cellule sans lit?	
169. Doit-on me donner un matelas et des couvertures?	
170. Ai-je le droit de voir un médecin?	
VI. Vie privée des personnes arrêtées	
171. Peut-on toujours me fouiller si je suis arrêté?	
172. Peut-on me fouiller avant de me mettre en cellule?	
173. Combien de temps peut durer la fouille corporelle ?	
174. Que peut-on me prendre et comment puis-je le contrôler?	
175. Peut-on me prendre systématiquement en photo après mon arrestation?	
176. Peut-on m'exhiber devant les médias ?	19/

	1//. Les policiers peuvent-ils prévenir mon employeur de mon arrestation ?	198
	178. Peut-on prendre systématiquement mes empreintes digitales?	
	179. Peut-on mettre des micros ou me filmer en cachette dans ma cellule?	199
	VII. Réagir en cas d'arrestation	199
	180. Que faire lorsque j'apprends qu'un proche a été arrêté ?	
	181. Que faire si je suis victime d'une arrestation ou d'une détention douteuse?	
CI	napitre 6 : Les fouilles de personnes	. 205
·	I. Les fouilles en général	
	182. Qui peut me fouiller?	
	183. Dans quels cas les policiers peuvent-ils me fouiller?	
	184. Les policiers doivent-ils m'expliquer pourquoi ils veulent me fouiller?	
	II. La fouille superficielle (ou "fouille de sécurité")	
	185. Dans quels cas peut-on vérifier si je n'ai rien de dangereux sur moi?	
	III. La fouille plus approfondie ("fouille corporelle" et "fouille judiciaire")	211
	186. Dans quels cas peut-on procéder à une fouille plus approfondie?	
	187. Peut-on me fouiller de façon approfondie pour trouver de la drogue	
	ou une bombe de peinture?	211
	188. Les policiers peuvent-ils fouiller systématiquement toutes les personnes	
	qui descendent d'un train ou d'un avion pour rechercher de la drogue?	212
	189. Les policiers peuvent-ils utiliser contre moi ce qu'ils m'ont pris	
	dans une fouille illégale ?	213
	IV. Urine, ADN, Radiographie	
	190. Dans quels cas peut-on prendre un échantillon de mon ADN?	
	191. Peut-on me prendre un échantillon d'ADN si je ne suis pas suspect?	
	192. Dans quels cas peut-on prendre un échantillon de mon urine?	
	193. Dans quels cas peut-on me faire passer une radio?	216
	V. Durée et modalités des fouilles	217
	194. Combien de temps peut durer la fouille?	217
	195. Suis-je obligé de vider mes poches ou mon sac?	217
	196. Peut-on fouiller mes bagages sans moi?	218
	197. Peut-on me déshabiller?	218
	198. Peut-on me déshabiller pour me faire parler?	220
	199. La fouille doit-elle être faite par un policier du même sexe que moi?	221
	200. Les policiers peuvent-ils toucher les parties intimes de mon corps?	
	201. Puis-je prévenir une personne de confiance ou un avocat en cas de fouille ?	
	VI. Réagir après une fouille abusive	223
	202. Que faire si je suis victime d'une fouille douteuse, vexatoire ou humiliante ?	223
CI	napitre 7 : Fouilles de véhicules et de moyens de transport	227
-	203. Dans quels cas peut-on fouiller ma voiture?	
	204. Les policiers qui viennent d'emboutir ma voiture peuvent-il la fouiller?	
	205. La policie doit-elle m'expliquer pourquoi elle veut fouiller ma voiture?	
	= 207, La ponce don ene in expliquer pourquoi ene veut roumer ma volture :	227

206. Dans quels cas peut-on fouiller le bus ou le train où je me trouve?	229
207. La police peut-elle fouiller ma caravane, mon camping-car	
ou mon motor-home?	
208. Où peut-on fouiller ma voiture?	
209. Combien de temps peut-on fouiller un véhicule?	230
210. Puis-je téléphoner ou aller boire un café pendant que les policiers	
fouillent ma voiture?	
211. Les policiers peuvent-ils forcer ma portière si je m'enferme dans ma voiture ?	
212. Peut-on ouvrir et fouiller mon véhicule sans moi?	232
Chapitre 8 : Perquisitions et visites domiciliaires	233
I. Intrusions avec ou sans l'accord de l'occupant	235
213. Dans quels cas les policiers peuvent-ils entrer chez moi?	235
214. Dois-je signer un document permettant aux policiers d'entrer chez moi ?	237
215. Les policiers peuvent-ils entrer chez moi sans mon autorisation	
si mon propriétaire leur a donné son accord?	238
216. Les policiers peuvent-ils entrer dans la cuisine et le salon communs	
si un seul des habitants a donné son accord?	238
217. Les policiers peuvent-ils entrer dans ma chambre si mes parents ont donné	
leur accord?	239
218. Les policiers peuvent-ils entrer dans ma chambre si mon partenaire	
ou mon fils leur a donné son accord?	239
219. Suis-je obligé de laisser entrer l'agent de quartier qui contrôle	
mon adresse pour mon inscription à la commune ?	240
II. Les lieux où la police peut entrer sans formalités et le domicile protégé	241
220. Quels sont les lieux où la police peut entrer sans formalité?	241
221. Les policiers peuvent-ils entrer dans mon café ou mon magasin?	242
222. Les policiers peuvent-ils entrer sans formalité dans mon club privé ?	242
223. Les policiers peuvent-ils entrer comme ils le veulent dans une école?	
224. Les policiers peuvent-ils fouiller mon casier à l'école?	244
225. Les policiers peuvent-ils entrer comme ils le veulent	
sur un campus universitaire ?	244
226. Les policiers peuvent-ils entrer comme ils le veulent dans un hôpital,	
un service social ou une ASBL?	
227. Les policiers peuvent-ils entrer sans formalité dans mon bureau?	245
228. Les policiers peuvent-ils entrer chez moi parce qu'ils me soupçonnent	
de vendre des services sexuels?	245
229. Les policiers peuvent-ils entrer dans un temple, une église	
ou une mosquée ?	
230. Peut-on entrer sans formalité dans ma caravane?	
231. Peut-on entrer sans formalité dans mon squat ?	
232. Peut-on entrer sans formalité dans ma chambre d'hôtel?	
233. Dans quels cas peut-on entrer dans un domicile protégé?	
III. Cas d'urgence et appel venant de l'intérieur	248
234 Peut-on entrer chez moi en cas d'incendie ou d'inondation?	248

235. Peut-on entrer chez moi si quelqu'un a appelé la police?	248
236. Peut-on me forcer à évacuer mon logement?	
IV. Les intrusions pour arrêter une personne	249
237. Les policiers peuvent-ils entrer chez moi pour arrêter une personne?	249
238. Peut-on forcer ma porte uniquement parce que j'héberge des sans-papiers?	
V. Les perquisitions et intrusions pour trouver des preuves d'infractions	251
239. Dans quels cas peut-on perquisitionner chez moi?	251
240. Peut-on entrer chez moi si on a trouvé de la drogue sur moi??	252
241. Peut-on entrer chez moi si on a trouvé des CD ou des DVD piratés	
sur moi?	
242. A quelle heure les policiers peuvent-ils me rendre visite ?	
243. Schéma : l'entrée dans un domicile privé est-elle ou non légale ?	
VI. Le déroulement de la visite	
244. Les policiers doivent-ils m'expliquer pourquoi ils entrent chez moi??	
245. Les policiers peuvent-ils toujours défoncer ma porte ?	
246. Les policiers peuvent-ils fouiller mon journal intime ou mes médicaments ?	
247. Puis-je être présent pendant la visite des policiers?	25/
248. Les policiers peuvent-ils contrôler l'identité de toutes les personnes présentes pendant leur visite ?	257
249. Les policiers peuvent-ils me fouiller pendant leur visite?	
250. Ai-je le droit d'être assisté par un avocat pendant la perquisition?	
251. Les policiers peuvent-ils emporter ma plante de cannabis s'ils sont venus	4)0
pour une fraude fiscale ?	258
252. Les policiers doivent-ils ranger et réparer après leur passage?	
VII. Les visites incognito	259
253. La police peut-elle entrer chez moi sans que je ne le sache?	
254. La police peut-elle installer des appareils de surveillance chez moi en secret ?	
VIII. Protection du secret professionnel et des sources journalistiques	260
255. Peut-on perquisitionner mon cabinet d'avocat ou mon cabinet médical?	
256. Peut-on perquisitionner un service social ou un service d'aide	
à la jeunesse ?	261
257. Puis-je donner le dossier d'un client à un policier en visite	
dans mon bureau?	
258. Peut-on perquisitionner ma rédaction ou mon domicile si je suis journaliste?	
IX. Réagir en cas d'intrusion abusive des policiers	264
259. Qui doit payer le remplacement de la serrure ou de la porte détruite	
par les policiers ?	
260. Que faire en cas de visite domiciliaire ou de perquisition douteuse?	264
Chapitre 9 : Saisies	. 269
I. Ce que l'on peut saisir	
261. Dans quels cas les policiers peuvent-ils me prendre des objets?	
262. Peut-on me prendre des canettes de boisson ou des boulons?	
263. Peut-on me prendre mon chien?	

264. Peut-on me priver de tous les objets qui se trouvent dans mon logement?	273
265. Qu'est-ce que je risque si on trouve un joint sur moi?	
266. Dans quels cas peut-on me prendre des papiers, de l'argent, ma maison,	
ou bloquer mon compte en banque ?	274
267. Dans quels cas peut-on saisir mon véhicule?	275
268. Peut-on saisir la voiture de ma mère qui a servi à mes achats de drogue?	
269. La police peut-elle utiliser mon véhicule saisi?	27
270. Dans quels cas peut-on saisir mon ordinateur?	27
II. Déroulement de la saisie	278
271. Peut-on saisir des objets en mon absence ?	
272. Suis-je obligé de répondre aux questions des policiers pendant la saisie?	
III. Preuves de la saisie	
273. Les policiers doivent-ils me remettre une liste de ce qu'ils m'ont pris?	
274. Dois-je signer la liste des objets que les policiers me remettent?	279
IV. Durée de la saisie	279
275. Combien de temps peut-on garder mes objets ?	
276. Doit-on toujours conserver mes objets saisis?	
V. Réagir en cas de saisie douteuse ou abusive	
277. Que faire si je suis victime d'une saisie douteuse?	
2//. Que faire si je suis victime d'une saisie douteuse :	200
Chapitre 10 : Convocations et interrogatoires	282
I. Convocations	
278. Dans quels cas peut-on me convoquer au commissariat?	
279. La convocation doit-elle préciser si je serai entendu comme plaignant,	200
témoin ou suspect?	286
280. La convocation doit-elle préciser pourquoi la police veut m'entendre?	
281. Les policiers peuvent-ils mentir dans la convocation?	
282. Doit-on m'envoyer la convocation par recommandé?	
283. Doit-on prévoir un délai minimum entre la convocation et l'audition ?	
284. Puis-je reporter l'audition si la date ne m'arrange pas?	
285. Puis-je invoquer le secret professionnel pour refuser de répondre	
à une convocation ?	288
286. Suis-je obligé d'aller au commissariat après avoir reçu une convocation	
de la police?	
	289
287. Qu'est-ce que je risque si je ne réponds pas à une convocation de la police ?	290
287. Qu'est-ce que je risque si je ne réponds pas à une convocation de la police? 288. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'obliger à les suivre?	
288. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'obliger à les suivre ?	290
288. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'obliger à les suivre ?	290
288. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'obliger à les suivre ?	290 290 290
288. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'obliger à les suivre ?	290 290 292
288. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'obliger à les suivre?	290 290 292 292
288. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'obliger à les suivre?	290 290 292 292
288. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'obliger à les suivre?	290 290 292 292 293

295. Un policier peut-il intervenir comme interprète?	294
296. Que se passe-t-il s'il n'y a pas d'interprète?	
IV. Le droit de consulter un avocat avant l'interrogatoire	295
297. Puis-je voir un avocat avant d'être interrogé?	
298. Puis-je choisir mon avocat?	
299. La police peut-elle me faire renoncer à l'avocat?	
300. Dans quel délai la police doit-elle appeler l'avocat?	296
301. Ai-je intérêt à faire venir un avocat?	
302. Combien de temps puis-je parler à l'avocat?	
303. Où se passe la concertation confidentielle avec l'avocat?	298
V. L'interrogatoire et le droit au silence	299
304. Suis-je obligé de répondre aux questions de la police?	299
305. Les policiers peuvent-ils m'obliger à donner mon identité?	300
306. Que faire si j'ai choisi de me taire?	300
307. Ai-je le droit d'être assisté par un avocat lors de mon audition à la police ?.	
308. Et si on m'interroge en garde à vue sans avocat alors que je l'ai demandé?	
309. Que peut faire l'avocat pendant l'interrogatoire?	
310. Puis-je empêcher les policiers de me poser des questions?	
311. Puis-je savoir ce que les policiers savent sur moi avant l'interrogatoire?	
312. Ai-je intérêt à me taire ou à parler aux policiers?	
313. Peut-on me donner une baffe pour me faire parler?	304
314. Les policiers peuvent-ils m'intimider ou me mettre	
en position inconfortable?	
315. Puis-je obliger les policiers à filmer ou enregistrer mon interrogatoire?	306
316. Les policiers peuvent-ils me promettre une libération rapide	
ou une peine moins forte si j'avoue ?	306
317. Les policiers peuvent-ils me dire qu'ils ont des preuves contre moi	
pour me faire parler?	307
318. Dois-je croire un policier qui me dit que je peux lui parler en confiance	20-
et qu'il ne mettra rien sur papier?	
319. Peut-on utiliser contre moi ce que j'ai déclaré en dehors d'un interrogatoire	
320. Combien de temps peut durer mon interrogatoire?	308
321. Puis-je faire des déclarations sans devoir répondre aux questions	200
des policiers ?	
323. Puis-je utiliser des documents pendant l'interrogatoire?	
324. Puis-je demander que les policiers interrogent d'autres personnes?	
325. Que faire si les policiers refusent d'acter mes déclarations?	
-	
VI. Secret professionnel et secret des sources journalistiques	
326. Dans quel cas suis-je obligé de ne pas répondre aux policiers ?	311
327. Dans quel cas puis-je parler aux policiers sans violer	212
mon secret professionnel?	
328. Dans quel cas puis-je invoquer le secret des sources journalistiques ?	
5729 Cheries Sources Chinornanon Duis-le Cacher aux Donciers (1 4

VII. Relecture et signature du PV	315
330. Puis-je relire le PV attentivement ?	315
331. Suis-je obligé de signer le PV ?	315
332. Qu'est-ce que je risque si je signe le PV sans être certain de son contenu?.	315
333. Puis-je avoir une copie du procès-verbal de mon audition?	316
VIII. Réagir après un interrogatoire abusif	317
334. Que faire si j'ai été malmené ou piégé pendant mon audition ?	
Chapitre 11 : Ecoutes téléphoniques, cyber-surveillance et sonorisation de lieux	t 319
I. Mon téléphone, mon ordinateur et la police	
335. Peut-on utiliser en justice ce que j'ai raconté dans la rue, au café	5==
ou dans le bus ?	322
336. Que peut savoir la police grâce à mon téléphone et mon ordinateur?	
337. Puis-je échapper à la surveillance de la police si j'utilise	5==
une carte pré-payée ?	324
338. Puis-je trouver un opérateur qui ne collabore pas avec la police?	
339. Mon opérateur peut-il me dire si je suis surveillé par la police ?	
340. Combien de temps peut-on conserver mes SMS, e-mails	
et numéros contactés ?	325
341. Ai-je le droit de crypter mes communications?	
342. Peut-on m'obliger à donner le code de mon GSM ou mon mot de passe?	
II. La surveillance des communications	327
343. Les policiers peuvent-ils consulter le contenu de mon téléphone portable	
ou de mon ordinateur?	327
344. Les policiers peuvent-ils emporter mon téléphone, ma carte SIM	
ou mon ordinateur?	328
345. Peut-on savoir quel est mon numéro de GSM, mon adresse e-mail	
et quel ordinateur j'utilise ?	329
346. Peut-on savoir qui sont mes contacts au téléphone ou par e-mail?	330
347. Un policier peut-il décrocher mon téléphone pour obtenir des informations	s ? 330
348. Dans quels cas peut-on savoir avec qui et quand j'ai communiqué?	330
III. Localisation d'une personne grâce aux technologies	331
349. Peut-on savoir où je suis grâce à mon téléphone?	
350. Peut-on savoir où je suis grâce à mon GPS ou à une puce sur un véhicule :	
IV. Ecoutes et lecture des communications en temps réel	
351. Dans quels cas peut-on écouter mes conversations	332
ou lires mes e-mails et SMS ?	332
352. Peut-on me mettre sur écoute même si je n'ai rien à me reprocher?	
353. Peut-on diffuser mes conversations à la presse?	
354. Quand puis-je savoir qu'on m'a espionné ou écouté?	
355. Puis-je écouter les conversations enregistrées ?	
356. Pendant combien de temps peut-on me mettre sur écoute?	

V. Surveillance des télécommunications, secret professionnel et secret des sources	
journalistiques	335
357. Peut-on me mettre sur écoute ou lire mon courrier	
si je suis avocat ou médecin?	335
358. Peut-on me mettre sur écoute ou lire mon courrier	
si je suis psychologue ou travailleur social?	
359. Peut-on me mettre sur écoute si je suis journaliste ?	
360. Puis-je mettre les policiers sur écoute ou pirater leur réseau informatique ?	337
VI. Surveillance du courrier papier et des opérations bancaires	337
361. Peut-on intercepter et lire mes lettres envoyées par la poste?	337
362. Dans quels cas peut-on surveiller mes opérations bancaires ?	338
VII. Que faire en cas d'écoutes ou de surveillance douteuses ?	339
363. Que faire à titre préventif pour me protéger des instrusions	
dans ma vie privée ?	339
364. Que faire si je trouve des micros ou des caméras chez moi?	339
365. Que faire si j'apprends que mes communications ont été surveillées ?	340
	2/2
Chapitre 12 : Photos et vidéo-surveillance	
I. Les photos	
366. Dans quels cas la police peut-elle prendre ma photo?	
367. Peut-on mettre ma photo dans un "album de suspects"?	
II. La vidéo-surveillance	347
368. Dans quels cas la police peut-elle me filmer?	347
369. Peut-on installer des caméras de surveillance dans ma rue pour vérifier	
que Mirza ne salit pas le trottoir?	
370. Comment savoir quels lieux sont vidéo-surveillés?	
371. Dans quels cas la police peut-elle filmer une manifestation?	350
372. Peut-on filmer toutes les personnes qui se dirigent vers un rassemblement,	
un parc, un match de foot?	
373. La police peut-elle utiliser des caméras cachées dans une manifestation?	351
374. Dans quels cas peut-on me filmer dans le snack ou le parc	
où je traîne parfois?	
375. Dans quels cas peut-on filmer ce qui se passe chez moi?	
376. Peut-on installer une caméra dans mon bureau d'avocat ou de médecin?	
377. Peut-on me prendre en filature et me filmer en tant que journaliste?	353
378. Peut-on me filmer pour savoir si je suis gay, anarchiste,	
chiite ou boulimique ?	
379. Peut-on me filmer à la toilette ou dans ma douche?	
380. Combien de temps peut-on conserver les images ?	355
381. Dois-je permettre aux policiers de visionner en temps réel	
la caméra de surveillance que j'ai installée près de ma porte d'entrée ?	
382. Dois-je remettre les images de ma caméra aux policiers?	355
383. Les policiers peuvent-ils communiquer mon image aux médias	356
ou a meure sur miernei /	つつい

	III. Réagir en cas de vidéo-surveillance douteuse	357
	384. Que faire si je pense être victime d'une vidéo-surveillance douteuse?	
C	Chapitre 13 : Méthodes particulières : observations, infiltrations, indics et provocateurs	359
	I. Méthodes particulièrement intrusives	362
	385. Dans quels cas la police peut-elle utiliser des méthodes particulières ?	362
	II. Observations, filatures, infiltrations	362
	386. Dans quels cas les policiers peuvent-ils m'espionner et me suivre partout	5 • 5
	où je vais ?	363
	387. Dans quels cas la police peut-elle infiltrer un groupe?	364
	388. La police peut-elle infiltrer mon syndicat ou mon comité de soutien	
	à des sans-papiers ?	
	389. Que peuvent faire les policiers infiltrés dans un groupe?	
	390. Des policiers infiltrés étrangers peuvent-ils me surveiller en Belgique?	500
	un avocat ou un médecin?	366
	III. Indics de la police	
	393. Quel est l'avantage pour l'indic qui me dénonce à la police ?	
	394. La police peut-elle protéger un délinquant qui donne des infos	
	sur de petits trafics ?	368
	395. Un policier peut-il fournir une arme ou un faux passeport à un indic ?	
	396. Puis-je connaître le nom de l'indic qui m'a dénoncé?	
	397. Puis-je obtenir un avantage en donnant des infos à la police?	369
	IV. Quand la loi permet aux policiers de devenir délinquants	
	398. Dans quels cas les policiers peuvent-ils commettre des infractions?	370
	V. Pièges et provocation policière	371
	399. Dans quels cas suis-je victime d'une provocation policière?	371
	400. La police peut-elle mettre un ordinateur portable bien en vue	
	dans une voiture dans l'unique but de m'arrêter si je le vole?	
	VI. Prévention et réactions en cas de surveillance policière abusive	
	401. Quand et comment puis-je savoir si j'ai été observé, filé ou infiltré?	
	402. Que faire si je suis victime d'une pratique de surveillance policière douteuse	?.3/4
C	Chapitre 14 : Le fichage policier	377
	I. Les conditions du fichage	
	403. Dans quels cas puis-je être fiché par la police ?	
	404. Qui décide si je suis fiché?	
	405. Puis-je être fiché si je n'ai rien à me reprocher?	
	406. Dans quels cas peut-on prendre et conserver mes empreintes digitales?	384
	407. La police peut-elle conserver mes données, photos ou empreintes digitales	205
	"parce que ça pourra peut-être servir un jour" ?	<u>ე</u> გე
	iuif orthodoxo bicorrol ou offilió à la mutualitá libérale ?	206

409. Pendant combien de temps puis-je être fiché par la police?	387
II. La BNG et les autres fichiers policiers	388
410. Comment et où sont stockées les informations récoltées sur moi?	
411. Dans quels cas puis-je me retrouver dans un fichier européen	
ou international?	389
III. Le casier judiciaire	390
412. Dans quels cas mon casier judiciaire perd-il sa virginité?	
413. Qui peut savoir ce qu'il y a dans mon casier judiciaire?	
414. Quelles informations apparaissent dans mon extrait de casier judiciaire?	391
415. Comment me débarrasser de mon casier judiciaire ?	392
IV. La consultation et la transmission des fichiers	393
416. A qui les policiers peuvent-ils transmettre des informations privées sur moi? 417. Un policier peut-il rechercher mon adresse ou mon téléphone	393
pour me draguer?	395
418. La police peut-elle donner des informations confidentielles de ses fichiers	
aux journalistes ?	395
V. Réagir en cas de fichage douteux ou abusif	396
419. Que faire si je suis victime d'un fichage douteux ou d'une consultation	
abusive de mes données personnelles ?	396
	/n=
Chapitre 15 : La police et les étrangers	
I. Les étrangers et la police	
420. Ai-je les mêmes droits face à la police si je suis étranger ou sans-papiers ?	
421. Suis-je délinquant simplement parce que je suis "sans-papiers"?	
II. Contrôles aux frontières	
422. A quelles frontières peut-on me contrôler?	
423. Que peut contrôler la police lorsque je passe la frontière?	
424. Peut-on prendre mes empreintes digitales lors du contrôle aux frontières ?	
425. Quand peut-on vérifier mes bagages et me fouiller à la frontière?	
426. Quels documents dois-je montrer pour entrer sur le territoire belge?	
427. Quand la police peut-elle me refuser l'entrée sur le territoire belge ?	
428. La police peut-elle me refouler si j'ai un visa valable?	
429. Que puis-je faire si je suis interdit d'entrée en Belgique ?	
III. Les enquêtes concernant les mariages blancs	
ma relation conjugale ?	417
de mariage blanc?	417
433. Suis-je obligé de répondre aux questions des policiers sur ma relation?	
434. Puis-je être fiché s'il y a une enquête contre moi	110
concernant un mariage blanc?	418

IV. Arrestations et enfermement administratif des "sans-papiers"	419
435. Quand peut-on m'arrêter en tant qu'étranger?	419
436. Peut-on forcer ma porte uniquement parce que je suis sans-papiers?	419
437. Les policiers peuvent-ils m'attirer sous un faux prétexte au commissariat	
pour faciliter mon expulsion?	420
438. La police peut-elle arrêter mes enfants à l'école?	
439. Combien de temps peut-on m'arrêter si je n'ai pas mes papiers en règle ?	421
440. A quelles informations ai-je droit concernant mon arrestation?	421
441. Quels sont mes droits pendant mon arrestation au commissariat de police?	422
442. Suisje obligé de répondre aux questions des policiers?	
443. Peut-on m'expulser uniquement parce que j'ai squatté un bâtiment?	
444. Peut-on m'expulser pour m'empêcher de participer à une manifestation?	424
V. L'usage de la force en cas d'expulsion	424
445. Dans quels cas la police peut-elle utiliser la force contre moi	
pour m'expulser ?	425
446. Quels moyens la police peut-elle utiliser pour m'expulser?	
447. Puis-je voir un médecin ?	
VI. Sans-papiers et victime d'infraction	//29
448. Puis-je porter plainte à la police si je suis "sans-papiers"?	
449. Quelle aide doit-on m'apporter si je suis victime de traite des êtres humains?	429
VII. Mineurs étrangers non-accompagnés (MENA)	431
450. Dans quels cas la police doit-elle me considérer comme MENA?	
451. Que peuvent faire les policiers après m'avoir signalé comme MENA?	
452. Ai-je le droit de refuser de passer l'examen médical?	
453. Combien de temps la police peut-elle me garder?	434
454. La police peut-elle prendre mes empreintes digitales et ma photo	
uniquement parce que je suis MENA?	434
VIII. Réagir pour défendre les droits des étrangers	435
455. Que faire si j'ai un proche enfermé en centre fermé ?	435
456. Comment puis-je rendre visite à un proche détenu en centre fermé?	
457. Que faire si je suis détenu en centre fermé ?	
458. Que faire si je suis victime de violence pendant une tentative d'expulsion?	
Chapitre 16 : Avoir besoin de la police	439
I. Allo, police ?	441
459. Comment contacter rapidement la police?	441
460. Qu'est-ce que je risque si j'appelle la police pour faire une blague?	441
II. Le devoir d'assistance	442
461. La police est-elle toujours obligée de venir si je l'appelle ?	
462. Dans quel cas puis-je obtenir l'assistance de la police?	
463. Un policier peut-il exiger de moi une assistance?	
III. Les droits des victimes d'infractions à la police	
464. Dans quel cas puis-je porter plainte par internet?	
465. Dans quels cas puis-je porter plainte dans un commissariat de police?	
TO). Dans queis cas puis-je ponei pialine dans un confinissanat de Donce	447

466. Dans quel commissariat de police puis-je aller porter plainte?	445
467. Quelle assistance doit-on me fournir quand je suis victime?	446
468. Puis-je donner un témoignage anonyme ?	447
469. Quelles informations doit-on me donner lorsque je dépose plainte ?	
470. Que faire si je veux être tenu au courant des suites de ma plainte?	449
471. Les policiers peuvent-ils refuser d'acter ma plainte ?	450
472. La police peut-elle refuser d'acter ma plainte si j'ai un casier judiciaire?	451
473. Les policiers peuvent-ils refuser d'acter le motif potentiellement raciste,	
homophobe ou discriminatoire de mes agresseurs?	451
474. Puis-je retirer ma plainte?	451
475. Ai-je droit à l'assistance de la police si je suis victime d'abus policiers ?	
IV. Réagir si je ne suis pas bien traité en tant que victime	453
476. Que faire si les policiers refusent d'acter ma plainte ou la bâclent?	
477. Comment vérifier si les policiers mènent l'enquête sur ce qu'il m'est arrivé?	
Chapitre 17 : Réagir en cas d'abus de la police	455
I. Démarches possibles quand les abus se commettent	
478. Puis-je contrôler l'action de la police ?	
479. Puis-je photographier ou filmer l'action policière ?	460
480. La police peut-elle m'obliger à effacer les photos ou le film	462
que je viens de prendre ?	
481. Puis-je enregistrer un policier?	404
II. Démarches prioritaires après les abus : constat médical, récit détaillé	
et récoltes de preuves	
482. Pourquoi faut-il réagir vite en cas d'abus policier?	
483. Comment puis-je réagir lorsque je suis entre les mains de la police?	
484. Que puis-je faire en attendant de voir un médecin?	
485. Que demander au médecin si j'ai subi des violences?	
486. Comment obtenir les images des caméras et d'autres preuves des policiers?	
487. Comment obtenir d'autres preuves ?	
488. Comment rédiger un récit détaillé et crédible?	471
489. Comment identifier les policiers impliqués?	473
III. Se poser les bonnes questions avant une plainte éventuelle	474
490. A qui ou à quels guichets m'adresser en fonction de ma situation?	
IV. Consulter une association ou un avocat sans (trop) se ruiner	479
491. Comment obtenir un premier conseil?	479
492. Dans quels cas ai-je intérêt à consulter un avocat?	
493. Comment trouver un avocat spécialisé ?	
494. Dans quels cas ai-je droit à un avocat payé par l'Etat ?	
495. Un avocat désigné par le Bureau d'aide juridique est-il à la solde de l'Etat ?	
496. Que faire si je n'ai pas droit à l'avocat gratuit?	
497. Mon avocat va-t-il travailler mieux si je le paie plus?	
V. Tenter de porter plainte dans un commissariat de police	
498. Dans quels cas puis-ie déposer plainte à la police contre des policiers?	
	IQ4

si j'ai commis un crime grave?	48/
,	
VI. L'enquête efficace obligatoire en cas de décès ou de violences abusives	
500. Dans quels cas l'Etat a-t-il l'obligation de mener une enquête ?	
501. Quand doit se dérouler l'enquête ?	
502. Des policiers peuvent-ils mener l'enquête sur leurs propres actes violen	
ou ceux de leurs proches collègues ?	
503. Comment doit se dérouler l'enquête ?	
504. Que puis-je savoir de l'enquête ?	490
505. L'enquête doit-elle prendre en compte d'éventuels motifs racistes	400
ou discriminatoires?	490
506. Peut-on se limiter à une sanction symbolique des policiers coupables	400
de violences injustifiées ?	
intentionnellement par les policiers ?	491
pour que l'Etat soit responsable ?	400
	492
VII. Une procédure pénale pour faire condamner des policiers délinquants	
et obtenir une réparation	
509. Comment déposer une plainte pénale?	
510. Que faut-il mettre dans la plainte ?	
511. Jusqu'à quand puis-je lancer une plainte pénale?	
512. Dans quels cas puis-je envoyer ma plainte au parquet?	
513. Doit-on m'informer automatiquement des suites de ma plainte ?	
514. Dans quels cas ma plainte peut-elle être classée sans suite?	
515. Que faire si le parquet classe ma plainte sans suite?	
516. Puis-je citer les policiers directement devant le tribunal ?	
517. Puis-je obliger un juge à mener une enquête contre les policiers ?	
518. Dans quels cas les policiers sont-ils renvoyés devant un tribunal?	499
519. Les juges punissent-ils moins sévèrement les policiers	
que les autres citoyens ?	501
520. Que puis-je faire si les policiers ne sont pas condamnés ?	
VIII. Une procédure civile pour obtenir une réparation	504
521. Dans quels cas les autorités publiques sont-elles responsables des dégât	
commis par les policiers?	
522. Peut-on négocier une indemnité avant de lancer une procédure?	
523. Quand introduire une procédure civile?	508
IX. Les autorités qui peuvent infliger une sanction disciplinaire	
et les responsables politiques	509
524. Quels responsables politiques puis-je interpeller en cas d'abus policiers	
525. Dans quels cas un policier risque-t-il une sanction disciplinaire?	
526. A qui m'adresser pour que le policier abuseur reçoive	
une sanction disciplinaire?	512
527. Peut-on ne prendre aucune sanction disciplinaire sous prétexte que	
"l'affaire est entre les mains de la justice"?	512

528. Que faire si les autorités disciplinaires refusent de sanctionner le policier abuseur ou violent ?	51/
•)14
X. Les organes de contrôle de la police : Comité P, Inspection générale	
et contrôle interne	
529. Vaut-il mieux m'adresser au Comité P, à l'AIG ou au contrôle interne?	
530. Le Comité P, c'est quoi ?	
531. Dans quels cas et comment introduire ma plainte au Comité P?	
532. Que peut faire le Comité P avec ma plainte ?	
533. Que faire si je ne suis pas satisfait de la réponse du Comité P?	522
534. L'inspection générale de la police fédérale et de la police locale (AIG),	522
c'est quoi ?	
535. Dans quels cas et comment introduire ma plainte à l'AIG?	
536. Que peut faire l'AIG avec ma plainte ?	
537. Que faire si je ne suis pas satisfait de la réponse de l'AIG ?	
538. Le système de contrôle interne, c'est quoi ?	
539. Dans quels cas et comment introduire ma plainte au contrôle interne?	
540. Que peut faire le contrôle interne avec ma plainte? 541. Que faire si je ne suis pas satisfait de la réponse du contrôle interne?	
•	
XI. Les instances spécialisées	529
542. Dans quels cas consulter le Centre pour l'égalité des chances et la lutte	
contre le racisme ?	
543. Dans quels cas consulter l'Institut pour l'égalité des femmes et des homm	
544. Dans quels cas consulter le Délégué général aux droits de l'enfant?	
545. Dans quels cas consulter la Commission pour la protection de la vie prive	ée ? 532
546. Dans quels cas consulter l'Organe de contrôle interne	
pour les fichiers policiers ?	
XII. Instances internationales	533
547. Dans quels cas puis-je aller devant la Cour européenne	
des droits de l'homme ?	534
548. Dans quels cas puis-je me plaindre à un comité des Nations Unies	
à Genève ?	
549. Quelles autres instances internationales puis-je contacter?	536
XIII. Médiatisation et débat démocratique	537
550. Ai-je le droit de critiquer la police dans les médias ou les réseaux sociaux	
551. Dans quels cas ai-je intérêt à médiatiser mon affaire?	
33	
Annexes : Directives pour le médecin et modèles de lettres	541
552 .Directives pour le médecin en vue d'établir un certificat médical détaillé .	
553. Contestation d'une sanction administrative après une manifestation pacifi	
554. Demande d'accès à un document de la police ou d'une administration	
555. Demande de reconsidération en cas de refus d'accès explicite	
ou implicite à un document administratif	549
556. Demande d'avis à la Commission d'accès aux documents administratifs	
557. Demande d'explications suite à un contrôle d'identité ou une fouille	

558. Demande d'informations après mon arrestation	554
559. Demande de copie d'un rapport sur l'usage de violence grave	556
560. Demande de liste d'objets saisis	
561. Demande d'accès aux images d'une caméra de surveillance	559
562. Demande d'accès aux images d'une caméra de surveillance à la CPVP	561
563. Demande d'accès indirect à des données personnelles détenues	
par la police à la CPVP	562
564. Demande d'informations aux autorités politiques au sujet	
d'une opération policière	564
565. Demande de sanction disciplinaire suite à un abus policier	
566. Déclaration de personne lésée	567
Postface : Les jeunes et la police : de quels droits ? par Christelle Trifaux	569
Abréviations	571
Table des matières	577